



Maison Neuve / Pupilles / République / Centre-Ville / Pont Rouge / A. Briand / Aurinques

Aurillac, le 15 Janvier 2024

DIRECTION DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2023

Objet : Conseil de Quartier 4

Étaient présents : Mesdames ARPAILLANGES Odile, CHANUT Éliane, CHENARD Françoise, GRAMONT Christiane, MONTICELLI Mireille, SIQUIER Catherine, VEYRIERES Catherine, GIBERT Monique et messieurs BERTHELIER Bernard, ESTABEL Jean-Pierre, BOUZIN Alain, ROCAGEL Serge, FOURNIER Michel, FARGES Eric .

Étaient excusés : Mesdames LEMETTE Christiane, PARAN Paulette, ROCAGEL Catherine, Messieurs LOURADOUR Pierre, SOLDINI-DALENC Serge, GERVAIS René.

Odile ARPAILLANGES accueille les membres et Bernard BERTHELIER 1^{er} Adjoint et leur souhaite la bienvenue.

1 - Point sur les évolutions et changements au sein du service Démocratie Locale :

Suite à des changements en matière de personnel au sein du service Démocratie Locale, Bernard BERTHELIER informe les membres que la municipalité a fait le choix de conserver un référent par CDQ soit :

- Eric FARGES : chef de service, coordination des projets, de la plateforme citoyenne numérique, et l'animation de 2 conseils de quartiers (CDQ 1 et 4).
- Valérie PEYROUZEL : coordination financière et l'animation de 3 conseils de quartiers (CDQ 3-5 et 6).
- Un nouvel animateur partagé avec le service Jeunesse en cours de recrutement : 1 conseil de quartier (CDQ2).

Le maximum va être fait pour conserver le rythme de 3 réunions plénières par an pour chaque CDQ. Des groupes de travail plus autonomes pourront se réunir au besoin sous l'égide du président et avec ou non la présence de l'élu référent. Cette manière de fonctionner a été testée sur deux conseils de quartier et a bien fonctionné.

Un secrétaire de séance pourra être nommé pour relever les différentes décisions et en faire part aux animateurs du service Démocratie locale.

Bernard BERTHELIER rappelle que la démocratie participative locale est le premier des 120 engagements du mandat municipal. Il précise également que les conseils de quartier sont des instances de participation citoyenne parmi d'autres outils comme :

- *La plateforme numérique citoyenne* : (<https://jeparticipe.aurillac.fr/>) lancée en avril 2023 sur laquelle diverses enquêtes ont déjà été menées (ex : sur l'extinction de l'éclairage public, la propreté urbaine, les animations estivales, sondage sur les crèches auprès des parents...).

- *Les concertations de terrain ciblées* : (ex : sur les quartiers Saint Géraud, Gravier/Gerbert, Pupilles/ saint Eugène/Jordanne).

- *La journée écocitoyenne* : créée en 2018, la journée écocitoyenne a pour but de créer un rendez-vous annuel citoyen avec une participation active des membres des Conseils de Quartier et des Aurillacois. Les personnes inscrites sur cette action ramassent sur une matinée les déchets tout le long de la Jordanne (de Peyrolles à la Ponétie).

- *Un budget participatif à venir* : En cours de réflexion et qui sera le moment venu présenté aux membres des CDQ.

Ensuite un débat s'engage avec les membres :

Collège de la Jordanne :

Monsieur BERTHELIER répond, dans un premier temps, aux interrogations sur le devenir du collège de la Jordanne. Il explique alors quels sont les trois scénarios auxquels réfléchit le conseil départemental :

1- Détruire le collège actuel et en reconstruire un nouveau sur le même site.

2- Construire un nouveau collège dans un autre lieu.

3- Fermer le collège et répartir les futurs élèves sur des collèges existants (Saint Mamet, Saint Cernin, Laroquebrou). En effet les collèges aurillacois n'ont pas la capacité d'absorber autant de collégiens.

Le choix fait par le département est imminent. La ville d'Aurillac a de réelles divergences car monsieur le Maire voudrait que les élèves restent sur le territoire de la commune. Aussi monsieur le Maire a fait la proposition au président du conseil départemental d'envisager une extension du collège de la Ponétie car le foncier est présent.

Enfin, si le collège de la Jordanne devait être démoli, l'emprise foncière serait donc récupérée par la ville d'Aurillac, celle-ci en étant propriétaire.

Au moment de réaliser ce compte rendu, nous venons d'apprendre que le conseil départemental a pris la décision de fermer le collège au grand désarroi de la commune d'Aurillac.

Avenue des Pupilles :

Mme GIBERT tient à souligner la difficulté de se déplacer sur certaines portions des trottoirs de l'avenue.

A l'issue de la réunion, Mme ARPAILLANGES a contacté sa collègue élue, Mme Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC conseillère déléguée au Handicap, à l'Accessibilité et au Cadre de vie, qui va rencontrer le responsable de la voirie afin de lui faire part de la problématique. Il va se rendre sur place et établir un diagnostic et fera un rapport à l'élue, afin de prendre les décisions adéquates.

Plus globalement, des échanges ont également eu lieu sur l'avenir urbanistique de l'ensemble du quartier. Ces transformations se dérouleront sur un temps long, mais il est clair que ce quartier devrait connaître une grande métamorphose. Les membres font part de leur préoccupation de voir à terme disparaître de nombreux emplois dans le quartier.

PROJETS CADRE DE VIE

- ***Le rond point du Viaduc :***

La décoration centrale du rond point du Viaduc est le projet principal du conseil de quartier. Plusieurs facteurs n'ont pas permis d'avancer durant l'été et le début d'automne sur ce projet.

Quelques jours après cette réunion, les services techniques de la ville ainsi que le centre technique municipal ont organisé une deuxième rencontre sur site. Mais cette fois-ci en présence de M. COUDON, Mme ARPAILLANGES (élus) et de Mme GUIVARCH, paysagiste de métier qui, au printemps 2024, fera une proposition d'aménagement qui sera bien entendu présentée aux membres. Après de nombreux échanges, Eric FARGES a transmis les propositions des membres du CDQ4 afin que le résultat final prenne en compte leurs souhaits. Les travaux devraient être réalisés à l'automne 2024.

- ***L'exposition permanente du bas du jardin des Carmes :***

Les membres souhaitent que ces panneaux soient mieux connus des autochtones mais aussi des touristes qui visitent notre ville.

Après une rencontre de plusieurs membres avec le directeur de l'office de tourisme, ils ont été entendus. En effet l'exposition a été intégrée dans les documents remis aux touristes et de la plus belle des manières. Un livret propose des questions auxquelles on peut répondre en effectuant un parcours. Et plusieurs interrogations trouvent réponse en consultant les différents panneaux de l'exposition.

Ensuite, Mme Cathy VEYRIERES a proposé que nous puissions intégrer des QRcodes à certains panneaux afin d'aller plus loin dans les explications. Un groupe de travail sera mis en place en 2024.

Nous inviterons à nouveau, le directeur de l'office de tourisme lors de notre prochaine réunion plénière.

- ***Les boîtes à lire :***

Nous avons enfin obtenu l'accord des deux artisans qui ont fabriqué les précédentes boîtes à lire. Ainsi les prochaines seront réalisées en régie durant l'année 2024. Le cdq4 est concerné par la mise en place de deux boîtes, l'une place d'Aurinques, l'autre près de l'avenue des Pupilles.

Informations ville d'Aurillac :

- **Vœux citoyens :** Vous êtes toutes et tous invités à célébrer la nouvelle année avec la municipalité le **mercredi 17 janvier à 19 heures** à la Halle de Lescudilliers. Ce moment sera l'occasion pour la municipalité de vous présenter les projets pour l'année 2024, certains déjà engagés, d'autres à venir.

Enfin n'hésitez pas à contacter le Numéro CADRE DE VIE : 04 71 45 46 47
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)

Ou en remplissant le formulaire sur www.aurillac.fr